



Changement d'horaires du Distribus

Chères et chers partenaires du réseau,

La Fondation ABS vous informe qu'en accord avec le Service de la santé publique et le Service Social de la ville de Lausanne, les heures de permanence du **Distribus**, dispositif mobile d'échange de matériel de consommation pour les usager-ère-s de drogues, seront adaptées à partir du **lundi 17 décembre 2018**. Dès cette date, les horaires seront les suivants :

Du lundi au samedi de 19h à 21h
À la place de la Riponne à Lausanne

Les prestations proposées au Distribus restent strictement identiques :

- Echange et vente de matériel de consommation;
- Information à l'hygiène d'injection et aux autres formes de consommation,
- Conseils et encadrement dans une perspective de réduction des risques;
- Information concernant les maladies sexuellement transmissibles ;
- Orientation dans le réseau socio-sanitaire ;
- Dans la mesure du possible, des soins de premiers recours.

Concernant les perspectives relatives aux activités du Distribus à moyen terme, la Fondation ABS, en collaboration avec le canton et la ville de Lausanne, souhaite étudier différentes options par rapport au redéploiement du Distribus et proposer des solutions cohérentes en regard des objectifs poursuivis par l'ensemble de son dispositif de réduction des risques. Dans un souci d'information des partenaires comme des bénéficiaires, nous vous communiquerons toute évolution de cette prestation centrale pour l'accès au matériel de consommation pour les usager-ère-s de drogues.

Nous restons à votre disposition pour toute question et vous remercions d'avance d'informer les bénéficiaires de vos prestations qui pourraient être concernés par ce changement.

Matthieu Rouèche
Directeur